

Examen d'entrée en formation continue (FTLV) diplômante 2021/22

Parcours « Concepteur-Conceptrice Costume » Calendrier prévisionnel de formation : de septembre 2021 à juillet 2022.

Inscriptions administratives

Du 5 octobre 2020 au 29 janvier 2021

Les inscriptions se font par un dossier à imprimer et compléter depuis le site Internet www.ensatt.fr, page « formation tout au long de la vie » et à renvoyer par la poste à « service FTLV » et par mail à claire.lescuyer@ensatt.fr au plus tard le **29 janvier 2021**, cachet de la poste faisant foi.

Calendrier des examens d'entrée

Admissibilité 1 : sur envoi d'un dossier de recherche : date limite d'envoi du dossier d'admissibilité 1 : **le vendredi 5 mars 2021**

Admissibilité 2 : **le jeudi 15 avril 2021**

Admission : **le vendredi 16 avril 2021**

Pré- requis attendus des stagiaires

Pour être autorisés à se présenter, les candidats et candidates doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au minimum trois années dans les domaines de l'art, de la culture ou du spectacle ou dans un domaine connexe au parcours de Concepteur-Conceptrice Costume.

Depuis 2017, la formation de Concepteur-Conceptrice Costume délivrant lors de la sortie de l'année d'étude - sous réserve de la réussite des stagiaires- un diplôme conférant le grade de Master à son titulaire, les candidats et candidates doivent être détenteurs à l'entrée, d'un cursus validant 180 crédits ECTS ou trois années d'études validées après le baccalauréat.

En cas inverse, l'Ensatt propose aux candidats et candidates de procéder à une démarche de VAP (Validation des Acquis Professionnels) qui permettra au jury d'apprécier si, par leur parcours antérieur, les candidats et candidates ont exercé des missions dont les enjeux correspondent à ce qui est attendu des stagiaires diplômés d'un bac+3.

Attention : Tous candidats et candidates ne pouvant attester d'un diplôme validant un bac +3 sont invités à déposer un dossier VAP à renvoyer par mail à claire.lescuyer@ensatt.fr pour le 19 février 2021 (Voir la fiche sur le site internet, consacrée aux modalités du dossier VAP).

L'examen d'entrée est également ouvert aux candidats et candidates de nationalité étrangère qui -outre la condition précédente- justifie d'un niveau de maîtrise de la langue française correspondant au Diplôme d'étude en langue française (DELF) niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues ou un diplôme équivalent (TCF, DALF...).

Compétences, aptitudes et connaissances souhaitées

Bonne culture générale et artistique notamment en Arts plastiques (peinture, sculpture), costume historique, cinéma, photographie, design et mode contemporaine.

Bonne maîtrise des techniques graphiques.

Bonne appréhension du volume.

Capacités de réflexion et d'analyse et qualités créatives et imaginatives.

Aptitude au travail collectif.

Déroulement des épreuves

Des mesures d'hygiène et de distanciation sociale seront mises en œuvre pour accueillir les candidats et candidate et organiser les épreuves dans le souci de la sécurité de tous.

Epreuve d'admissibilité 1, dite dossier de recherche artistique

Les candidats et candidates doivent constituer un dossier de recherche composant la première épreuve dite d'admissibilité 1 : « Projet de costumes à partir d'une pièce de théâtre ».

Ce dossier est à renvoyer sur support papier et par mail à claire.lescuyer@ensatt.fr au plus tard le **vendredi 5 mars 2021**, cachet de la poste faisant foi à : ENSATT, Service FTLV, 4 rue sœur Bouvier, 69322 Lyon cedex 05

Les candidats et candidates proposeront les costumes pour **la pièce de « L'Eden Cinéma » de Marguerite Duras ; collection Folio, 1977.**

Ce dossier de recherche comprend :

- a) **Un dossier plastique** (format A3 maximum) constitué de recherches documentaires, de notes, de croquis qui rendent compte du processus de travail des candidats et candidates et aboutissent aux maquettes de leur proposition finale,
- b) **Un dossier dactylographié et illustré** (maximum six pages de format A4) dans lequel les candidats et candidates explicitent leur proposition en une synthèse donnant les grandes lignes de leur projet.

Les candidats et candidates ayant satisfait à cette épreuve sont convoqués par mail, à Lyon pour les épreuves d'admissibilité 2 puis d'admission, **les 15 et 16 avril 2021.**

Epreuve d'admissibilité 2 dite épreuve pratique

Elle est arrêtée au jeudi 15 avril 2021.

Epreuve d'expression plastique (durée 4 h, coefficient 2)

« Transcription d'une problématique plastique donnée en un « corps habillé ».

Cette épreuve vise à apprécier les qualités conceptuelles, sensibles et plastiques du candidat ou de la candidate (pertinence et originalité de la réponse, richesse d'une expression personnelle, qualités graphiques, sens du volume...).

Le candidat ou la candidate doit apporter son matériel personnel (crayons, feutres, encres, peintures, papiers et matériaux divers). Les techniques à séchage lent, du type peinture à l'huile, ne sont pas autorisées.

L'ENSATT met à disposition de chaque candidat et candidate des feuilles de papier blanc et

de calque de format raisin et un mannequin articulé en bois de 30 cm de hauteur comme outil de recherche possible des volumes et silhouettes.

Le rendu se composera essentiellement de croquis, schémas, maquettes planes annotés et mis en page de façon à communiquer lisiblement la démarche du candidat ou de la candidate.

Epreuve écrite de culture artistique, historique et contemporaine et de culture du costume (durée 1 h, coefficient 1)

- Analyse d'un ou plusieurs documents iconographiques : problématiques plastiques, thèmes, contexte,
- Analyse de costumes et/ou d'ensembles vestimentaires représentés.

Reprise de la note attribuée à l'épreuve d'admissibilité 1. (Coefficient 1).

La liste des candidats et candidates retenus à l'épreuve d'admissibilité 2 et autorisés à concourir à l'épreuve d'admission est affichée.

Epreuve d'admission, dite entretien

Elle est arrêtée au **vendredi 16 avril 2021**.

Elle se compose d'un entretien avec un jury d'une durée de 20 minutes environ. L'entretien porte sur le CV du candidat ou de la candidate, sa lettre de motivation, son projet professionnel et les épreuves d'admissibilité.

Le candidat ou la candidate peut apporter un dossier constitué de travaux personnels faisant état de son engagement artistique et professionnel.

Les résultats sont affichés et figurent sur le site internet de l'Ensatt : www.ensatt.fr, page « formation tout au long de la vie. FTLV », rubrique Concepteur Costume, à l'issue des épreuves.